

La Vie Des Associations

Edito Le dernier Congrès national a mis en évidence les problèmes de circulation de l'information dans notre organisation.

Pour pallier à ce problème nous avons ce journal qui permettait à toutes les AGE de rester en lien tout au long de l'année, et de s'informer sur l'activité de chacun. Depuis quelques temps, peu de personnes s'en saisissent pour donner son expérience, sa réflexion, et donc ne paraissait plus aussi régulièrement.

Nous proposons donc que cela soit une tribune d'expression de chacune des AGE sur son activité et sur ses réflexions propres autour de cer-

tains thèmes.

Pour cela, nous convions chaque AGE à écrire un article à chaque fois qu'elle fait une initiative, élabore une réflexion enfin d'y faire participer tout le monde.

La nouvelle formule s'organisera autour de plusieurs rubriques qui pourront varier au cours du temps et selon les propositions :

- une rubrique qui sera l'écho de l'activité des AGE (rubrique perma-

- nente)
- une rubrique sur l'évolution des initiatives autour des tables rondes proposées par le Congrès (rubrique momentanée)
- une rubrique de forum de discussion (rubrique permanente)
- et des brèves sur toutes les relations avec les institutions : CNESER, CROUS, tables rondes ministérielles, MNEF...)

Nous avons d'autant plus besoin d'être tous au courant de ce qui se passe sur chacune de nos Facs que sur certaines universités le plan U3M avance sans nous, qu'ALLEGRE a encore fait des annonces au sujet du PSE, que des avancées importantes en terme de droits étudiants ont eu lieu sur certaines Facs et que par contre sur d'autres nous constatons des reculs.

question du système d'aide sociale que nous voulons, avec la réflexion autour l'augmentation du nombre de bourses, d'une Garantie Sociale d'Etudes; l'exemple du rassemblement du mouvement étudiant peu défini, étant donné que nous allons le construire avec l'ensemble des étudiants intéressés...

Des grandes questions sont à l'ordre du jour. Alors pourquoi ne nous saisissons pas de ce journal pour faire partager nos expériences, nos batailles, comme celle de la troisième session d'examen à Clermont-Ferrand, ou celle du maintien de la filière Histoire de l'Art à Nantes ; pour faire avancer le débat sur le mutualisme avec Pierre-Henri qui est Secrétaire Général Adjoint de la MNEF...

Stéphane
Responsable de
«la Vie des Assocs»

SOMMAIRE	
Edito	p.1
Sur les fac... ..	p.2
Les Tables Rondes ...	p.5
Forum de discussion ...	p.6

D'autre part, aujourd'hui notre 79ème Congrès est fini, mais les discussions ne le sont pas. Je prendrais pour exemple la

Le journal de la vie de l'UNEF



Sur les Facs...

Un livre géant pour réclamer des moyens pour les B.U. à Clermont!

A Clermont-Ferrand, comme dans de nombreuses Facs de France, le nombre de bouquins dans les B.U. est très réduit. Quand la période des partiels approche, la pénurie de livres est au plus haut point. Souvent les livres au programme ne sont pas disponibles même en un exemplaire. De plus, la presse quotidienne n'est pas disponible en assez grand nombre. Enfin, les bibliothèques de département ne sont accessibles qu'à partir de la Licence.

Nous avons donc pris l'initiative de nous battre aux côtés des étudiants pour obtenir des moyens pour l'achat de livres.

Nous avons réfléchi à un moyen original de toucher les étudiants. Nous avons eu l'idée de construire un livre géant "les étudiants au pays des livres disparus". Les étudiants pourront venir s'y exprimer librement sur la question, signer une pétition géante et nous laisser leurs coordonnées pour la porter à l'administration.

Mathieu, Clermont-Ferrand

PERMANENCES JURIDIQUES A NANTERRE

Nous avons décidé, lors de notre congrès local, d'organiser des permanences juridiques mensuelles sur la fac. Quel en est le but?

Aujourd'hui, environ 40% des étudiants déclarent avoir un travail salarié, régulier, lors de l'année universitaire. Ce chiffre, bien que très important, masque une autre réalité: les étudiants qui travaillent au noir (baby-sitting...) ainsi que tous ceux qui se salarient durant les vacances universitaires. Une de nos batailles importantes reste celle sur l'aide sociale: nous demandons une augmentation du nombre et du montant des

bourses afin que le maximum d'étudiants puissent poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Malgré cela, sur Nanterre, nous avons décidé de ne pas en rester là. En effet, l'ambition de l'élargissement de l'aide sociale ne doit pas nous faire oublier le vécu quotidien de la réalité étudiante: petits boulots, salariés précaires (temps partiels, C.D.I. imposés qui, s'ils permettent une relative sécurité de l'emploi, pousse à démissionner et peuvent amener l'arbitraire patronal sur les horaires...)

De plus, les secteurs qui emploient en majorité les étu-

dants restent actuellement le commerce et la restauration. Ces secteurs correspondent à ceux où les taux de syndicalisation restent très bas, provoquant, dans nombre d'entreprises, des déserts syndicaux. De plus, le monde du travail ne se limitent pas à des emplois salariés. En effet, beaucoup d'étudiants font effectivement des stages en entreprises. Autant un stage peut être bénéfique dans le cadre de nos études, nous donner une expérience professionnelle, autant, à l'heure actuelle, nous n'avons que peu de moyens pour faire respecter les droits des stagiaires. L'UNEF, ainsi que de nombreuses organisations syndicales, ont élaboré une charte des stages qui posent un certain nombre de conditions: adéquation du contenu du stage et des études, vrai contenu, rémunération basée sur les conventions collectives... Il reste à faire vivre et à imposer cette charte.

Partant de ces constats, nous nous sommes associés avec la C.G.T. des Hauts de Seine

pour proposer des permanences juridiques afin d'aider les étudiants confrontés à des difficultés sur leurs lieux de travail à s'informer et à lutter contre la précarisation de l'emploi qui gagne actuellement tous les secteurs. Des syndicalistes, spécialistes du droit du travail, seront à ta disposition une journée par mois au local de l'UNEF. Les dates seront affichées rapidement dans les couloirs de la fac.

Gwenaëlle, Paris 10

ON GAGNE !!!

Une troisième session à Clermont

La réforme BAYROU prévoit que la deuxième session d'examen peut être déplacée de Septembre en Juin.

La durée minimale entre les deux sessions doit être de 2 mois. Si la durée est inférieure, des mesures pédagogiques doivent être prises par les Universités.

A Clermont-Ferrand, l'Université a décidé de transférer la seconde session 15 jours après la première session et sans qu'aucune mesure pédagogique ne soit prise.

A Clermont, nous n'étions pas vraiment d'accord entre nous. Faut-il déplacer la session? Quelles mesures pédagogiques? Alors nous nous sommes dits qu'il fallait que l'on consulte les étudiants pour savoir leur avis.

Nous avons donc élaboré un questionnaire sur ces questions et nous l'avons fait remplir par

l'ensemble des étudiants de DEUG Sciences.

Les résultats nous ont montré que la majorité des sondés voulaient le déplacement des deux sessions en Juin mais qu'ils exigeaient des mesures pédagogiques fortes pour accompagner ce déplacement.

Nos élus ont été porteur de ces revendications au Conseil d'UFR Sciences et après de longues négociations nous avons obtenu plus que nous attendions.

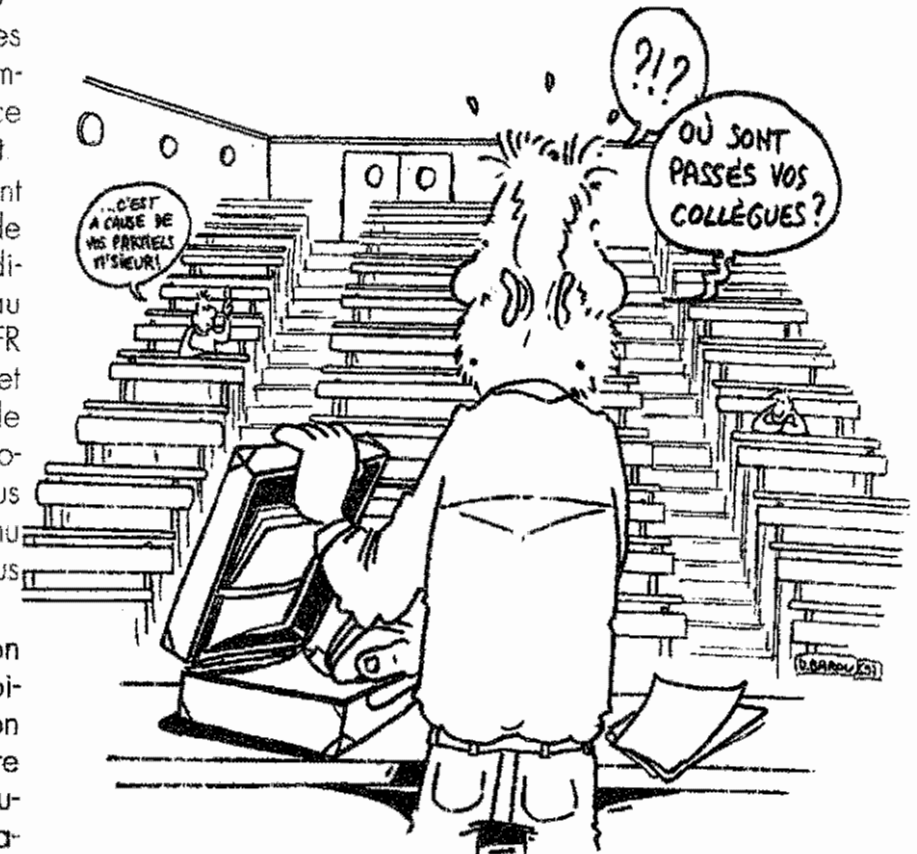
La création d'une troisième session en Septembre pour les étudiants salariés, hospita-

lisés ou malades en Juin.

Des mesures pédagogiques entre les deux sessions de Juin: la correction des partiels en amphitheâtre et les profs se sont eux-mêmes proposés pour animer des TD.

La consultation et l'association du maximum d'étudiants ainsi que le travail de nos élus ont permis cette victoire.

Mathieu, Clermont-Ferrand



Le saviez-vous?

Dernier Flash-Info:

Jussieu:

Après 6 semaines d'occupation des étudiants de Psychologie, qui n'avaient plus de locaux (on leur proposait une délocalisation à Ivry), les étudiants ont obtenu de nouveaux locaux en surface suffisante dans Paris intra-muros. Victoire totale!

Nantes:

Le CA du lundi 10/05 a

annoncé qu'il revenait sur sa décision du 02/04 de fermer la filière Histoire de l'Art! Cette décision est intervenue suite à une mobilisation massive des étudiants de la filière (et autres) en commun avec les profs, avec occupation de la fac.

Après la victoire des étudiants en Psycho à Jussieu, cela doit nous donner confiance sur ce que les étudiants peuvent gagner lorsqu'ils se mobilisent.

Lors de la Commission Permanente du CNOUS le 12 Mai dernier, l'ordre du jour portait sur le Fond de Solidarité Universitaire. Nous avons ainsi appris qu'il reste encore 1,7 millions de reliquats.

Lille, 30 000F Nice, 40 500F
Toulouse, 72 720F Lyon, 77 261F
Bordeaux, 89 130F Reims, 125 000F
Paris, 162 500F Grenoble, 164 000F
Orléans, 212 040F
Clermont, 263 730F
Montpellier, 310 611F

Il nous reste donc deux mois pour dépenser tout cet argent, via le SOS-aide sociale!

Lise, suppléante au CNOUS

avec les étudiants...

VILLEJEAN OUEST : PETITE CITE DE CARACTERE

Locaux insalubres, froid, insécurité... tel est le lot quotidien de nombreux étudiants résidents dans le complexe de cité-U Villejean Ouest à Rennes.

Depuis Septembre dernier, nous nous y organisons, y multiplions les contacts et les "zadèzes" faisant du porte-à-porte sa méthode d'action favorite.

Dès lors Villejean Ouest semble renouer avec la contestation étudiante.

Ainsi, dès le mois de novembre, nous impulsions un collectif "Normandie" du nom d'une des tours du complexe, réputée (à juste titre !!!) insalubre jusqu'à l'autre bout de la ville, qui élit une délégation afin de rencontrer le Directeur avec l'appui de notre élu sur des problèmes de froid dans les chambres et d'insécurité. Ça bouge... et ça paie!

De nombreux résidents nous interpellent régulièrement

pour mieux connaître leurs droits ou pour qu'on les aide dans les démarches administratives. Un militantisme de proximité se construit jour après jour, contribuant à faire vivre la solidarité, le débat, la contestation des choix politiques imposés par le haut à l'Enseignement Supérieur comme ceux ô combien libéraux inspirés du rapport ATTALI.

En Janvier, nous lançons une pétition réclamant le blocage des loyers par le CROUS ainsi que des moyens humains et matériels à hauteur des besoins pour chaque cité. **Objectif : 80% de signatures au moins sur Villejean Ouest, au mieux sur tous les cités rennaises.**

Puisse cette pétition avoir l'écho dans tout Rennes... et dans toute la France.

Avis aux AGE.

Arnaud, Rennes.

de filière sont trop petites, elles manquent de moyens et de personnels (la BU de socio n'a qu'une dizaine de places), il n'y est pas possible d'y emprunter des livres si l'on n'est pas de la filière. De fait par manque de places les bibliothèques de filière seront fermées aux étudiants de premier cycle pour permettre aux étudiants qui passent des concours et troisième cycle d'y effectuer leurs travaux de recherche. Envisager uniquement le transfert de fond vers les BU de filière n'est pas une solution en soi, elle devra selon nous s'intégrer à d'autres propositions.

La fac n'a envisagé aucune autre solution de remplacement, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas en rester là et proposons d'engager avec le personnel de la BU et les autres organisations syndicales une bataille sur ce problème. Pour exiger l'obtention de locaux provisoires de remplacement, un accès gratuit aux bibliothèques de la région parisienne, aux autres BU, à la bibliothèque nationale avec possibilité de prêt et le remboursement des frais de transport occasionnés par cette fermeture.

On nous dit que la fac n'a pas de moyens

Pourtant elle prévoit la construction d'une salle de réception, une entrée centrale au bâtiment de l'Administration à la place de la cafétéria et la rénovation de la salle du Conseil d'Administration. C'est à nous d'imposer que les choix budgétaires soient favorables aux étudiants, répondent à de réels besoins et ne soient pas uniquement débloqués pour augmenter le prestige de notre fac.

Eric, Nanterre

TABLES RONDES

COLLOQUE : «Accueil et insertion des étudiants»

Nous avons été invités par la CPU à une réunion le 19 Mai, pour préparer un colloque organisé par la CPU et les organisations étudiantes autour du thème «Accueil et insertion des étudiants».

Cinq thèmes sont proposés:

1. Du lycée à l'université: aide et accueil du futur étudiant.

Cet atelier propose une réflexion sur l'articulation entre l'Enseignement Secondaire et le Supérieur, sur l'orientation au lycée, l'accueil à l'entrée de l'université, mais aussi sur les problèmes des pré-inscriptions, des inscriptions, le choix de la filière...

2. Accueil et accompagnement académique.

Autour du tutorat d'accueil, de l'accueil administratif, quel doit être le premier contact des étudiants à l'université (profs, associations étudiantes), sur le dispositif d'orientation ou de réorientation à la fin du premier semestre, quelles passerelles entre les universités et les BTS ou les IUT...

3. Insertion sociale et

DES RÉUNIONS À CLERMONT PAS COMME LES AUTRES

Le constat est fait, plus nous sommes unis plus nous sommes forts, c'est sur ce principe que nous organisons des réunions avec toutes les associations étudiantes. Nous allons tenir une table ronde par site universitaire les 17 Mai et 1er Juin. Nous sommes partis dans une démarche très ouverte. Nous invitons toutes les associations de la Fac. Mais nous n'invitons pas seulement les responsables mais les adhérents et l'ensemble des étudiants. Pour cela nous allons être très public avec la diffusion d'un tract d'invitation au débat.

Pour la préparation de ces réunions nous avons fait partir un

courrier et nous allons rencontrer les assocs

Nous savons bien que ces réunions ne nous permettront pas de nous entendre sur tout. Mais nous comptons bien essayer de construire des actions ponctuelles, de débattre et de mieux se connaître.

Un premier pas: la FAGE (nos ennemis de toujours) nous ont dit qu'ils participeraient à ces réunions et ont déjà fait des propositions d'actions communes (préparation des conseils, bataille sur les frais illicites lors de l'inscription...)

Matthieu, Clermont-Ferrand

vie de l'étudiant.

Quel rôle social et culturel les associations ont à jouer? réflexion sur le logement, le sport universitaire, la culture, la vie de l'étudiant dans et en dehors du campus. Réflexion également autour des commissions de site (dans le cadre du PSE). Mais également, débat autour de la part des étudiants à la réflexion et aux décisions prises dans les universités? Débat autour de la citoyenneté étudiante.

4. Mobilité étudiante.

Quel accueil des étudiants étrangers en France, et comment permettre la mobilité des étudiants français à l'étranger? Discussion autour du programme ERASMUS, de l'aide financière apportée aux étudiants qui veu-

lent étudier à l'étranger. Ce débat sera l'occasion de discuter des étudiants étrangers hors Europe, de leur accueil et de leur insertion à l'université, des démarches administratives par rapport à la législation en cours.

5. Accueil d'autres publics en formation.

Débat autour de la formation continue, des étudiants salariés, de la reprise des études, de l'apprentissage, de l'entrée à l'université sans le bac... A été rajouté un débat sur quelles nouvelles techniques ou méthodes pour permettre à ce public d'avoir les mêmes chances devant la réussite d'études.

Ces thèmes sont trop larges pour avoir une véritable discussion. De plus, le temps qui

sera imparti aux ateliers nous demandera de bien préparer nos interventions, de donner des exemples d'initiatives réussies un peu partout sur les facs, afin de proposer qu'elles soient généralisées.

L'UNEF a demandé que la question de la citoyenneté, et la question des étudiants étrangers hors Europe (avec l'UNEF-ID) fassent l'objet d'ateliers spécifiques. Ces propositions n'ont pas été acceptées.

Essaye de nous faire parvenir des expériences sur un des différents thèmes, afin que nous puissions les faire partager lors de ce colloque.

Silvère
secrétaire général

Quid de la BU à Nanterre?

Lors du dernier conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), nous avons appris que la grande bibliothèque fermera ses portes du 15 juin 1999 jusqu'à Novembre prochain afin d'être réhabilitée et désamiantée comme l'avait exigé conjointement les organisations étudiantes

et salariées de la bibliothèque suite à un rapport rendu par la commission de sécurité le 31 octobre 1995.

Cette fermeture soulève énormément de problèmes car hormis la BU de la fac les étudiants ne disposent pas de locaux pour travailler. De plus nos bibliothèques

Forum de discussion

Nous proposons de lancer le premier Forum de discussion interne autour des questions d'aide sociale, de santé et de mutualisme. La base de discussion pourrait être le texte «Commission aide sociale/mutualisme» voté par le dernier Congrès national.

Des premières mesures prises par le CA de la MNEF

Lors de son premier nouveau Conseil d'Administration, la MNEF a décidé de prendre des premières mesures pour favoriser l'accès des étudiants à une meilleure santé:

- possibilité de payer en 6 fois sa mutuelle
- généraliser du 1/3 payant
- rembourser les pillules 3ème génération
- consulter tous les adhérents.

Attaque au niveau de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie). Elle participe au remboursement des soins, mais il y eu beaucoup de fraudes sur cette caisse. Aussi le MEDEF pousse pour tirer ses subventions vers le bas. Un régime étudiant en déficit ne pourrait plus fonctionner, donc serait mis en faillite. La MNEF s'est portée partie civile.

Propositions pour l'aide sociale et la MNEF

Logement étudiant

- plafonnement des loyers en cités-U.
- construction de nouveaux logements.
- rénovation des cités-U
- exonération systématique de la taxe d'habitation.
- crèches et chambres en cité-U pour accueillir les familles.

Bourses, aide sociale

- 50% de boursiers, doublement du montant et des échelons des bourses.
- réinvestissement dans les services sociaux (embauche d'assistantes sociales...)



Santé

- infirmeries sur chaque fac.
- présence de planning familial.
- mise en place d'une visite médicale annualisée.
- création de centres de soins gratuits.
- réinvestissement dans la Médecine Préventive Universitaire (moyens financiers, possibilité de consultation de spécialistes).
- exonération des MPU.
- vaccination et dépistage gratuit.

MNEF, sécurité sociale

- gratuité de la Sécurité sociale.
- tarif unique sur l'adhésion
- remboursement des moyens contraceptifs.
- recentrage de la MNEF sur les préoccupations étudiantes (suppression des filiales).
- transfert des logement et de la restauration de la MNEF au CROUS
- couverture sociale totale et unique

Financement

- arrêt de la politique de contractualisation des CROUS.
- arrêt de la politique d'autonomie de gestion des CROUS.
- fin du financement mixte des prestations des CROUS et réquisition des fonds privés.
- réquisition des cités-U semi-privées financées par des fonds publics.